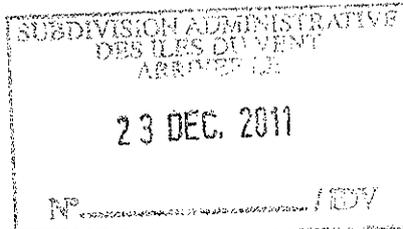




Ville de Pirae

POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

**DELIBERATION N°123/2011
DU 21 DECEMBRE 2011**

Approuvant le projet de modification du marché n°4/2009 relatif à l'entretien et l'exploitation des installations électromécaniques d'eau potable et à la fourniture de chlore gazeux

Date de convocation :

13 décembre 2011

Date d'affichage :

13 décembre 2011

Résultats des votes

Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

La délibération est adoptée à l'unanimité

Affichage du compte rendu du conseil municipal le

23 décembre 2011

Affichage de la présente délibération le :

27 DEC. 2011

**EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille onze, le vingt et un du mois de décembre à dix sept heures vingt minutes,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON**.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Madame Elisa YAO THAM SAO et Monsieur William BENNETT, ont été désignés pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare		X	<i>Eliane LECHENE</i>
5	TERIIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette	X		
10	LECHENE Eliane	X		
11	TEANOTOGA Hinano		X	
12	MOE Elisabeth	X		
13	ATIU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest		X	
15	PROKOP Alban		X	
16	POMARE Wilfred	X		
17	TOUAITAHUATA Charles	X		
18	TANERPAU Viora		X	
19	TUEINUI Noël	X		
20	TICCHI William		X	
21	TEANINIURAITEMOANA Laiza	X		
22	TAPUTU Karine		X	
23	TAURAA Stéphanie		X	
24	TAVAE Imelda		X	
25	DU SOUICH Audrey		X	<i>Georges PUCHON</i>
26	MAI Teruirau		X	
27	MACE Miriama	X		
28	BREMOND Madeleine		X	
29	TEMARII Tahiri		X	
30	MERCERON Armelle	X		
31	FRITCH Edouard		X	
32	FREBAULT Pierre		X	
33	DOOM Yves	X		
17		17	16	2

DELIBERATION n°123/2011 DU 21 DECEMBRE 2011

Approuvant le projet de modification du marché n°4/2009 relatif à l'entretien et l'exploitation des installations électromécaniques d'eau potable et à la fourniture de chlore gazeux

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE (ILE DE TAHITI)

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie française promulguée par l'arrêté n° 31-AA du 06 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72-407 du 17 mai 1972 portant création des Communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU La délibération n°92/2008 du 29 décembre 2008 autorisant le maire à lancer un appel d'offres ouvert et à souscrire le marché correspondant en vue de l'attribution des prestations relatives à l'entretien des installations électromécaniques de production et de traitement d'eau potable de la commune de Pirae ;
- VU Le marché n° 4/2009 SPEA du 20 juillet 2009 relatif aux prestations annuelles d'entretien et d'exploitation des installations électromécaniques d'eau potable de la commune de PIRAE
- VU Les dispositions de l'article L.2122-21 du CGCT ;
- VU Le projet d'avenant n° 1 au marché n° 4/2009 ;
- VU Les explications de Madame Béatrice VERNAUDON, maire

Après en avoir délibéré
en sa séance du 21/12/2011

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	
VOTANTS	19
POUR	19
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ADOPTE :

Article 1. - Madame le Maire est autorisé à signer l'avenant 1 au marché n° 04/2009 du 20 juillet 2009 passé avec la société SPEA.

Le nouveau montant du marché est par conséquent arrêté comme suit :

N° Lot	(voir les détails des modifications en annexe 3)	<u>Actuellement</u>	<u>Projet avenant</u>	<u>Différence</u> (montant max)
Lot n°1	Montant Minimum (CFP TTC)	3 047 163 F	3 735 581 F	+446 721 CFP, soit + 4 %
	Montant Maximum (CFP TTC)	11 292 312 F	11 739 033 F	
Lot n°2	Montant Minimum (CFP TTC)	847 594 F	847 594 F	0 CFP
	Montant Maximum (CFP TTC)	4 237 970 F	4 237 970 F	

NB : le lot n°2 reste inchangé.

Article 2. - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3. - La présente délibération, qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera, est prise pour servir et valoir ce que de droit.

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Le Maire



Béatrice VERNAUDON

Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

Le..... **23 DEC. 2011**

et publication du **27 DEC. 2011**
Le Maire,



Béatrice VERNAUDON